



DECISION DU CONSEIL D'ETAT

Séance du 29 novembre 2017

Présidence de Mme Nuria Gorrite, présidente

Sur proposition du DTE

LE CONSEIL D'ETAT DECIDE :

de nommer, pour la durée de la législature 2017-2022, les membres suivant-e-s :

Pour les partis politiques :

Madame Josephine Byrne Garelli, députée, Parti Libéral-Radical

Madame Fabienne Freymond Cantone, députée, Parti socialiste

Madame Léonore Porchet, députée, Les Verts

Monsieur Maurice Tréboux, député, Union Démocratique du centre

Monsieur Patrick Vallat, Vert'libéraux

Pour les associations concernées :

Madame Elisabeth Chappuis, Présidente de l'Association Avocates à la barre (Alba)

Madame Martine Gagnebin, Présidente de l'Association vaudoise pour les droits des femmes (ADF)

Madame Anne-Marie Maillefer, Présidente de la Commission vaudoise de répartition de la Loterie Romande

Madame Mary Mayenfisch, Présidente du Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAFV)

Madame Rodica Rosu Fridez, Présidente du Business & Professional Women (BPW)

Pour les milieux patronaux et syndicaux :

Madame Michela Bovolenta, Secrétaire centrale, Syndicat des services publics (SSP-VPOD)

Madame Norma Luzio, Sous-directrice service juridique, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)

La présidence :

Madame Maribel Rodriguez, Cheffe du BEFH et déléguée à l'égalité

Extrait conforme, l'atteste
LE CHANCELIER

Vincent Grandjean